

Formations 2016  
SANITAIRE SOCIAL MEDICO-SOCIAL

# Réussir sa VAE Educateur

## Résultats garantis

- Obtenir votre diplôme d'éducateur par la VAE
- Rédiger et déposer les livrets 1 et 2 de la VAE
- Réussir l'oral de soutenance
- Accélérer son évolution professionnelle
- Accompagnement gratuit pour une deuxième VAE en cas d'obtention partielle du diplôme
- Améliorer sa capacité à rédiger tous les écrits professionnels
- Acquérir une vision globale des fonctions du travailleur social au service des publics
- Obtention du diplôme : 90% à la première présentation, 98% à la deuxième présentation

## Déroulement

### Avant la formation :

Vous déterminez vos objectifs et les résultats que vous voulez obtenir en participant à cette formation, nous fixons ensemble le prix que vous devrez régler si la formation répond à vos attentes. Un prix indicatif vous est proposé pour chaque formation. Ce tarif peut être pondéré d'un commun accord, en fonction de vos moyens, de vos demandes spécifiques et de votre évaluation à l'issue de la formation. Nous personnalisons chaque session pour répondre au mieux à vos demandes : supports sur mesure, organisation des contenus, choix des intervenants. La formation alterne temps de travail en commun et productions individuelles, en fonction de votre progression.

### Pendant la formation :

Vous évaluez régulièrement la qualité de la prestation avec le formateur. Celui-ci adapte les contenus et la forme de ses interventions en fonction de vos retours.

**Formation** : La mallette numérique est remise aux participants en début de session. Avec ces outils, chaque stagiaire élabore son livret 2 à partir de son expérience professionnelle. Le formateur accompagne toutes les phases de rédaction en corrigeant en direct tous les écrits produits.

**Accompagnement** : A l'issue de la formation, vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure par mail, téléphone et vidéoconférence, selon votre rythme de travail, jusqu'à l'oral de soutenance. Vous préparez votre passage devant le jury par des simulations dans les conditions réelles de l'examen. Ces simulations ont lieu autant de fois que nécessaires, jusqu'au passage devant le jury.

En cas de validation partielle de votre diplôme, le formateur vous accompagne pour une deuxième présentation de votre VAE, sans supplément de prix et sans limite dans le temps.

### A l'issue de la formation :

En fin de session, nous évaluons vos acquis, vos marges de progressions, les résultats obtenus, les suites éventuelles à donner. Nous vous fournissons tous les compléments pédagogiques utiles, les supports sont donnés en diffusion libre, sous format numérique et papier. Après la formation, l'équipe pédagogique reste à votre disposition pour vous conseiller et vous assister dans la mise en oeuvre. Vous évaluez les résultats obtenus. Si vous n'êtes pas satisfait de la qualité de la prestation, vous transmettez vos observations à MEDD Consultants dans les 15 jours suivants la session réalisée (à partir du questionnaire d'évaluation de fin de formation, par mail ou courrier recommandé) pour préciser les motifs de votre insatisfaction. MEDD Consultants procédera dans un délai d'un mois, au remboursement total ou partiel de la prestation, en fonction de votre évaluation. En cas de formation comprenant plusieurs sessions, l'une ou l'autre des parties pourra alors interrompre la prestation ou décider d'un commun accord de sa poursuite après correction des dysfonctionnements identifiés.

## Intervenants potentiels

*Akim Guellil* et *Mario Ulacia*

Pour répondre au mieux à vos attentes spécifiques, nous choisissons les intervenants en fonction des contenus et du déroulement souhaités par les stagiaires pour chaque formation.

### Public

Tous les salariés exerçant des fonctions d'assistant de service social depuis plus de 3 ans à temps plein

### Renseignements et inscription

☎ 04 91 01 40 97

✉ [info@meddconsultants.com](mailto:info@meddconsultants.com)

### Coût : à partir de 450€

en fonction de votre situation, de votre satisfaction et de vos résultats.

*Voir les Conditions Générales de Vente.*

## Programme détaillé

### Jour 1 : Comprendre la VAE

#### Décrypter les arrêtés de la VAE

- Les modalités de l'obtention d'un diplôme par la voie de la VAE : le décret du 24 avril 2002
- Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé, Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, Arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

#### Intégrer les étapes de la VAE

- Comprendre le sens et l'esprit de la VAE
- S'approprier les livrets 1 et 2 et les différentes phases de réalisation du livret 2
- Les référentiels d'activité et de compétence correspondant au métier
- L'entretien face au jury

#### Choisir le diplôme à présenter en VAE

- Analyser les référentiels d'activité
- Analyser les référentiels de compétences
- Choisir le diplôme correspondant le plus précisément à son métier

### Jour 2 : Construire sa VAE

#### Maîtriser la méthodologie spécifique de la VAE

- L'esprit de la VAE, les attentes du jury
- Les règles de rédaction du livret 2
- Le contenu du livret 2
- La progression de l'analyse

#### Valoriser l'expérience acquise au sein de votre (vos) poste(s)

- Choisir les situations de travail dans votre expérience professionnelle
- Décrire les compétences acquises au cours de vos années d'exercice en établissement
- Construire un référentiel d'activités et de compétences (Accompagnement social et éducatif, conception et conduite de projet, communication professionnelle...)

### Jour 3 : Rédiger le livret 2

#### Elaborer la trame du livret 2

- Vous élaborez le plan détaillé de chaque rubrique du récit

#### Rédiger le cadre de l'intervention

- Votre emploi, l'environnement, votre structure, votre position, vos activités, le public

#### Rédiger les introductions et les conclusions

- Après élaboration des plans détaillés, vous rédigez les phrases d'introduction et de conclusion de chaque partie

### Jour 4 : Rédiger le livret 2 suite

#### Rédiger les situations de travail

- Vous rédigez intégralement les situations de travail. L'accompagnement du formateur porte sur la construction de votre récit, les techniques d'expression écrite, les tournures à privilégier et celles à éviter, la clarification du propos pour les lecteurs spécifiques du jury

### Jour 5 : Rédiger le livret 2 suite et fin

#### Poursuivre la rédaction des situations de travail

#### Rédiger l'analyse globale de cette expérience

#### Préparer l'oral de soutenance du livret 2 et les simulations d'entretiens avec le jury

- Le formateur vous présente la méthodologie spécifique de la présentation orale du livret 2, vous structurez les éléments de contenus à présenter au jury, vous participez à des jurys blancs

#### Elaborer le programme de travail pour la suite de l'accompagnement

- Vous élaborez votre plan de travail personnalisé pour terminer la rédaction du livret 2 (si nécessaire) et la préparation de l'oral en fonction de la date de dépôt choisie (voir calendrier des dates de dépôt)

**Il est fortement conseillé de se munir d'un ordinateur portable, afin de pouvoir remplir directement le livret 2 dans sa version numérique.**

### Accompagnement personnalisé : Préparer et réussir la soutenance

#### Echanger par téléphone et vidéoconférence

- En cas de questions, de retard ou de difficultés, vous pouvez échanger avec votre formateur par téléphone ou vidéo conférence, ajuster le calendrier et la charge de travail. Ces échanges ont lieu autant que nécessaire.

#### Relecture et corrections

- Une fois le livret 2 terminé, le formateur effectue un travail de relecture avant validation définitive et envoi au jury.

#### Préparation de l'oral de soutenance

- Avant le passage devant le jury, le formateur réalise avec vous des simulations d'entretien. Vous répétez votre oral de soutenance et travaillez les réponses aux questions qui pourront être posées par les membres du jury à la lecture de votre livret 2.

## BULLETIN D'INSCRIPTION « Réussir sa VAE Educateur »

Merci de bien vouloir renvoyer un bulletin par personne.

**Par courrier** : MEDD Consultants, 6 rue des Barbus, 13007 Marseille

**Par fax** : 08 97 50 43 10

**Par mail** : [info@meddconsultants.com](mailto:info@meddconsultants.com)

### PARTICIPANT

Prénom - Nom : .....

Fonction : .....

Etablissement : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

### DATE ET LIEU

Date : .....

Lieu : .....

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

Prénom - Nom : .....

Fonction : .....

Etablissement : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

### ORGANISME PAYEUR

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Cachet et signature :

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1/ FIXEZ LE PRIX DE VOTRE FORMATION

#### Avant la formation :

Vous déterminez vos objectifs et les résultats que vous voulez obtenir en participant à cette formation, nous fixons ensemble le prix de votre formation si elle répond à vos attentes. Ce montant déterminé ensemble est à verser avant le démarrage de la session pour confirmer votre inscription. Le prix catalogue, indiqué pour chaque formation correspond aux frais engagés pour votre accueil. C'est le tarif minimum qui devra être réglé en cas d'évaluation négative si vous suivez une session intégralement.

#### Pendant la formation :

Vous évaluez régulièrement la qualité de la prestation avec le formateur. Celui-ci adapte les contenus et la forme de ses interventions en fonction de vos retours.

#### A l'issue de la formation :

Vous évaluez vos acquis, votre progression et les résultats obtenus. Si vous n'êtes pas satisfait de la qualité de la prestation, vous transmettez vos observations à MEDD Consultants dans les 15 jours suivants la session réalisée (à partir du questionnaire d'évaluation de fin de formation, par mail ou courrier recommandé) pour préciser les motifs de votre insatisfaction. MEDD Consultants procèdera dans un délai d'un mois, au remboursement de la prestation, en fonction de votre évaluation.

En cas de formation comprenant plusieurs sessions, l'une ou l'autre des parties pourra alors interrompre la prestation ou décider d'un commun accord de sa poursuite après correction des dysfonctionnements identifiés.

### 2/ REGLEMENT

Il est à effectuer avant le début de la formation par virement bancaire en précisant le nom du ou des inscrits (Compte Crédit Coopératif N° 42559 00032 41020016322 44) ou par chèque à l'ordre de MEDD Consultants.

En cas de financement par un OPCA, l'attestation de prise en charge financière par l'OPCA et la convention de formation signée doivent parvenir à MEDD Consultants avant le début de la session. L'OPCA s'engage à régler le coût de la formation directement à MEDD Consultants dans un délai d'un mois après transmission des attestations de présence et des feuilles d'émargement.

Dans la mesure du possible le stagiaire ou l'employeur règlera le coût de la formation à MEDD Consultants et se fera rembourser directement par son OPCA.

### 3/ ENGAGEMENT QUALITE

QUALITE : Toutes les formations respectent le même processus qualité :

A l'inscription : Analyse de votre situation, de vos pratiques, de vos attentes, élaboration de votre dossier pédagogique personnalisé. Sélection des intervenants. Personnalisation des contenus. Création des supports numériques et papiers.

Lors de chaque intervention : Construire la progression pédagogique en fonction de vos demandes, élaborer avec vous des outils spécifiques à vos publics, privilégier les formations actions et la pratique professionnelle.

Après chaque session : Vous fournir tous les compléments pédagogiques utiles, suivre la mise en œuvre sur le terrain, intégrer vos retours pour construire les prochaines sessions et les suites éventuelles de votre parcours, vous rembourser les sommes versées à exception des frais engagés pour votre accueil.

### 4/ INSCRIPTION

L'inscription peut se faire par téléphone, mail, bulletin d'inscription ou directement sur le site de MEDD Consultants. Elle est effective après le règlement du montant de la formation ou la transmission de la prise en charge par l'OPCA et la signature de la convention de formation. Le tarif indiqué comprend tous les frais pédagogiques de la formation : location de salle, supports pédagogiques papier et numériques, les petits-déjeuners, déjeuners et boissons.

En cas d'inscription de plusieurs stagiaires du même organisme vous bénéficiez de 10% de remise sur la 2e inscription, 20% sur les inscriptions suivantes.

Si vous souhaitez organiser cette formation en intra établissement, nous sommes à votre disposition pour analyser votre demande et élaborer un devis.

Une convocation vous est adressée avant la formation. Elle précise, le lieu, les horaires, les moyens d'accès et toutes les informations utiles à votre formation.

Chaque stagiaire devra signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence, expédiée au responsable du suivi de l'inscription après la formation.

### 5/ ANNULATION - REMPLACEMENT

Toute annulation devra se faire par écrit à l'adresse [info@meddconsultants.com](mailto:info@meddconsultants.com). Jusqu'à deux semaines avant la date de la formation, le remboursement se fera sans frais. Au-delà de cette date, un montant de 50% du coût de la formation est dû. Un participant peut se faire remplacer à tout moment, sans frais, sous réserve d'informer MEDD par écrit et de transmettre le nom et les coordonnées du remplaçant avant la formation.

MEDD Consultants se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session. Vous pourrez opter pour le remboursement des sommes versées, l'émission d'un avoir, ou l'inscription sur une autre session.

### 6/ RESPONSABILITE

L'employeur, ou le participant, s'engage à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de MEDD Consultants, des formateurs ou des participants à la formation. MEDD Consultants se réserve le droit de refuser tout participant qui ne serait pas à jour de ses paiements, d'exclure un participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage ou qui ne respecterait pas les consignes données par le formateur, ou qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

### 7/ PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les supports de cours et l'ensemble des documents diffusés dans le cadre de cette formation sont en diffusion libre selon les règles de diffusion des Licences Creatives Commons.

CC : Licence Creative Commons

BY (Paternité) : l'œuvre peut être librement utilisée, à la condition de l'attribuer à MEDD Consultants et le cas échéant à l'auteur en citant son nom.

NC (Non Commercial) : Pas d'utilisation commerciale : Les supports de cours sont réservés aux utilisations non commerciales, les utilisations commerciales restent soumises à l'autorisation de MEDD Consultants. Il est notamment interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, de représenter, de commercialiser d'adapter, de modifier, de traduire ou de diffuser ces documents à des fins commerciales sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de MEDD Consultants ou de ses ayants droit.

SA (ShareAlike) : Partage des conditions initiales à l'identique : MEDD Consultants autorise les modifications de ces supports de cours à condition d'être destinataire de ces modifications. Les modifications devront être proposées au public sous les mêmes options Creative Commons : CC-BY-NC-SA.

### 7/ CONFIDENTIALITE INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, les informations concernant les participants sont destinées exclusivement à MEDD Consultants. Les participants peuvent accéder à ces informations et en demander la rectification.